

Vivre à Balzac

Magazine municipal - Octobre 2021



DOSSIER p. 10-11 : Patrimoine - les portails balzatois

Photo réalisée par : Dronementiel

p.4 Travaux

p.6 Culture

p.8 Téléthon

p.19 Les bons gestes pour l'environnement



A tous les habitants de la commune,

La commission scolaire a vocation à gérer le fonctionnement de l'école de Balzac.

Elle organise l'accueil de l'enfant de son arrivée à son départ sur le temps périscolaire (garderie, bus, restauration scolaire, sieste ...).

Elle est le lien entre la mairie et les enseignants. Elle est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignantes et du personnel en essayant de répondre à leurs besoins. Elle met en place les mesures nécessaires liées à l'hygiène, à la sécurité et à la santé de la communauté scolaire.

Elle veille à donner aux enfants une restauration de qualité, par un équilibre des repas avec la volonté de travailler les produits locaux, tout en développant l'autonomie de l'enfant.

En collaboration avec la commission travaux elle évalue les besoins d'aménagement et de rénovation des classes et bâtiments constituant le groupe scolaire.

Toutes ces actions sont mises en œuvre par le personnel communal avec professionnalisme, d'où un lien étroit avec la commission du personnel.

Dans le cadre du RPI Balzac Vindelle, la commission travaille en collaboration avec les élus de Vindelle, siège au conseil d'école et au SIVOM (Syndicat à Intercommunal à Vocations Multiples) pour la carte RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Les élus ont comme volonté première le bien-être de l'enfant tout en favorisant un environnement bénéfique à leur scolarité.

Belle lecture à tous
La commission scolaire



Sylvie Maillochaud
Titulaire conseil
d'école



Aurélie Malloire
Suppléante conseil
d'école



Sébastien Martin



Martine Liège-Talon



Stéphane Lavaud



Nathalie Thabaud

Sommaire ■ ■ ■ ■ ■

■ Édito	2
■ Sommaire	3
■ Actualités	
■ Transport : modification des horaires de bus	4
■ Travaux	4
■ Convention prêt de matériel	4
■ Soutien à la vie associative	4
■ Recensement citoyen	5
■ Service aidants connect	5
■ Culture	
■ Balade musicale	6
■ Festival automne en Braconne	6
■ Soirs bleus	6
■ Vie municipale	
■ Projet de centrale photovoltaïque	7
■ Ma Mairie en Poche	7
■ Jobs d'été	7
■ Taille des haies en bordure du domaine public	8
■ Personnel communal	8
■ Solidarité	
■ Téléthon	8
■ Santé	
■ Tique et maladie de lyme	9
➤ Dossier : Patrimoine - Les portails balzatois	10
■ Vie associative	12
■ Jeunesse	
■ École	17
■ AsBaMaVis	18
■ Environnement	
■ Collecte des encombrants	19
■ Collecte des « bacs noirs »	19
■ Les bons gestes pour l'environnement	19
■ Infos pratiques	20



Responsable publication : Martine Liège-Talon
(Adjointe au maire)

Conception-réalisation : Nathalie Thabaud-Goncalves

Rédaction : Commission communication
Martine Liège-Talon,
Christelle Bourguoin, Stéphane Lavaud, Sébastien
Martin, Jean-Paul Ménoire, Martine Mirault, Baptiste
Pourbaix, Nathalie Thabaud-Goncalves.

Imprimerie COUVIDAT - Angoulême

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2021

■ TRANSPORTS

Modification des horaires de bus

Depuis le 7 juillet 2021, les horaires de vos lignes de bus sont ajustés.

En effet, depuis un an, les habitudes de déplacements ont évolué sur notre territoire du fait des périodes successives de confinement / déconfinement liées à la crise sanitaire, du renforcement du travail et de l'enseignement à distance.

Ces évolutions ont notamment conduit à une baisse de la fréquentation des transports publics. Depuis mars 2020, la fréquentation du réseau Möbius a ainsi chuté de 20 %.

Pour s'adapter à ce nouveau contexte, GrandAngoulême et la STGA ont réalisé des optimisations sur les services réguliers de transports publics organisés par l'agglomération en s'attachant à préserver la qualité de service.

Les nouveaux horaires du service de Transport A la Demande (TAD) et de la ligne 7 sont disponibles sur le site internet de la STGA : <http://www.stga.fr/actualite/vos-horaires-changent-%C3%A0-partir-du-7-juillet-2021>

■ CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL AVEC LA COMMUNE DE VINDELLE

Dans un objectif de mutualisation des moyens, la commune a signé une convention avec la commune de Vindelle pour le prêt de matériel technique (notamment pour assurer les missions de broyage des accotements, talus, fossés et les travaux d'égavage).

Cette convention fixe un cadre pour ce prêt entre les deux communes et sera mise en œuvre à partir de 2022. Un bilan est prévu au terme d'un an afin d'ajuster, le cas échéant, le cadre et les modalités de prêt.

■ SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Les actions des associations communales ont été réduites pendant plus d'un an du fait de la crise sanitaire.

Néanmoins, toujours soucieuse de soutenir la vie associative dynamique sur le territoire, la commune a reconduit, le budget de 12 000 € de subventions aux associations.

En espérant que notre commune puisse renouer avec les nombreuses manifestations et actions de nos associations.

■ TRAVAUX

Les travaux d'extension du parking derrière la place de la Liberté, ainsi que l'aménagement de la rue de l'ancienne Poste qui fait la jonction entre les deux aires de stationnement, ont été achevés en juin 2021 :

18 places supplémentaires, dont une pour personne à mobilité réduite et une pour la livraison du restaurant, sont désormais disponibles.

Subventionnés par l'État à hauteur de 20 000€ (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), les travaux s'élèvent à 80 000€.

Nom de cette nouvelle liaison (en sens unique) : **rue de l'ancienne Poste**.

La commune s'attache à accueillir des nouveaux commerces ou nouvelles activités.

L'aménagement du pôle commercial de Balzac se poursuit....



Actualités

■ RECENSEMENT CITOYEN

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune français. Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté (JDC) et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour se présenter au baccalauréat, au permis de conduire ou à d'autres examens et concours publics. La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile.



■ SERVICE AIDANTS CONNECT

Vous avez besoin de réaliser des démarches administratives en ligne ?

Ce nouveau service est fait pour vous !

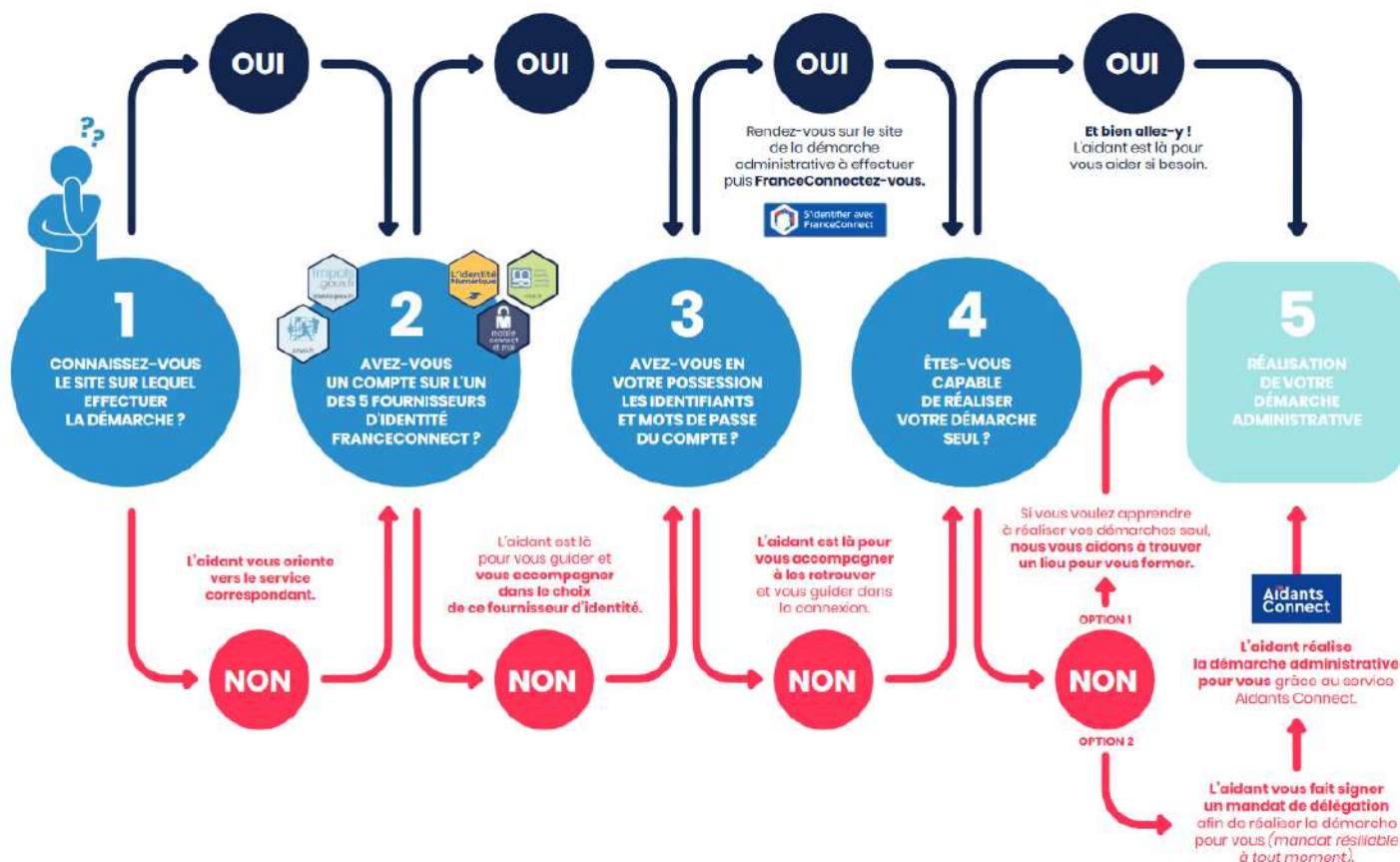
Aidants Connect permet à des aidants professionnels de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.

Ce service est proposé uniquement sur rendez-vous à la bibliothèque municipale de Balzac.

Contact : bibliothèque 05 45 37 02 63
ou mairie 05 45 68 42 69



VOUS AVEZ UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE À RÉALISER



Culture

■ BALADE MUSICALE

Le samedi 03 juillet entre 10h et 12h, la Cie Artefa a proposé une balade musicale dans les quartiers balzatois.



Nous nous sommes retrouvés à 10h place de la Liberté pour une balade ponctuée de morceaux musicaux ou poésie interprétés par Ludivine Morissonnaud (comédienne), Axel Rasoanaivo (guitariste), Soizic Drogueux (accordéoniste, chanteuse), Victor Pincon (contrebassiste) et Typhaine Pinville (altiste).

La balade s'est achevée au four à pain communal par un apéritif offert par la commune.

C'était un beau moment convivial et artistique !



■ FESTIVAL AUTOMNE EN BRACONNE



Programmation à venir (fin d'année 2021), date à définir : *Walter mon ami un peu étrange* Compagnie le meilleur des mondes - Genre : théâtre - dessin
«Walter mon ami un peu étrange» conte la rencontre de Lisa, fille souffre-douleur de ses camarades, la maîtresse la trouve bizarre et Walter, extraterrestre, va l'aider à mettre un peu d'ordre dans sa vie et à trouver sa place dans la société.
Cette adaptation du livre de Sybille Berg allie théâtre, danse, musique live et s'enrichit d'une collaboration singulière avec l'illustrateur Olivier Balez.

Mercredi 27 octobre à 20h30, salle des fêtes de Balzac : *Bakéké* - Fabrizio Rosselli

Blouse noire, chapeau de paille, un personnage clownesque téméraire multiplie les constructions géométriques à travers la manipulation de seaux. Obstiné face à l'impossible, ce doux rêveur nous offre une vision ludique et absurde de son obsession. Lorsque l'imprévu surgit, les seaux deviennent des objets à jouer et à inventer, ouvrant la porte d'un monde absurde et onirique.

Les centres de loisirs de AsBaMaVis, Brie, Champniers et Dirac profiteront de ce même spectacle à 14h30 (en collaboration avec le service Enfance-jeunesse de GrandAngoulême).



■ SOIRS BLEUS

Le vendredi 10 septembre à 18h30 au château de Balzac, Les Dolphin Apocalypse & Zibeline se sont produits dans le cadre des Soirs Bleus organisés par GrandAngoulême. Cette soirée a connu un vif succès puisqu'elle a réuni près de 200 personnes.



Les Dolphin Apocalypse nous ont présenté leur spectacle « objectif Miami » dans lequel trois nageuses décident d'aller à Miami en barque depuis Royan et ont suscité des fous rires parmi le public.

Le groupe Zibeline, quant à lui, nous a offert un sympathique concert dans un univers musical cosmopolite et populaire.

Les élus du conseil municipal remercient chaleureusement Mme De Labrouhe et sa fille pour leur accueil au château, le service culture de GrandAngoulême, le comité des fêtes ainsi que le food



Vie municipale ■ ■ ■ ■

■ PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

La commune de Balzac a reçu une manifestation d'intérêt spontanée en vue d'obtenir la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine privé communal pour l'installation et l'exploitation d'une centrale au sol de production d'énergie photovoltaïque.

Ce projet est prévu sur des parcelles appartenant à la commune, situées sur l'ancienne décharge dans la zone artisanale des Fougerouses, sur une surface d'environ 1,8Ha.

L'objectif pour la commune est :

- de valoriser ce site (dont les utilisations sont très limitées du fait de son statut d'ancienne décharge),
- de contribuer à la production nationale d'énergie renouvelable,
- d'assurer des ressources financières pour la commune, car l'exploitation de ce projet donnera lieu au versement d'une redevance annuelle.

La commune est aujourd'hui en discussion avec un opérateur privé qui assurera l'installation et l'exploitation de la centrale photovoltaïque prévue pour une production annuelle de 1790MWh/an, soit l'équivalent en consommation électrique de 380 foyers (sachant que l'électricité sera revendue à EDF). L'installation d'une centrale d'une telle puissance représente environ 1,2 millions d'euros d'investissements, financés par l'opérateur et une campagne de financement participatif. L'occupation du site donnera lieu à l'établissement d'un bail emphytéotique de droit commun pour une durée de 30 ans entre la commune et l'opérateur.

En amont du projet, l'opérateur est tenu de réaliser une étude d'impact environnemental et des études de faisabilité technique (raccordements...). Si le résultat de ces études n'est pas concluant, le projet sera annulé.

A l'issue du projet, l'exploitant devra démanteler à ses frais la centrale et rendre à la commune la jouissance du site.

■ MA MAIRIE EN POCHE

Depuis son lancement en mars dernier, l'application **Ma Mairie en Poche** proposée par la mairie pour vous informer en temps réel des actualités et événements de la commune, connaît un vif succès. En effet, vous êtes près de 500 abonnés à ce service. En espérant qu'il vous donne entière satisfaction !



Vous pouvez également retrouver de nombreuses autres actualités, informations et un agenda des événements sur **le site internet balzac.fr**. Nous vous invitons à le consulter régulièrement...

■ JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la municipalité de Balzac a proposé des jobs d'été aux jeunes de 16 à 19 ans (inclus) résidant sur la commune.

Du 5 juillet au 27 août 2021, nos jeunes, sur une période d'une semaine, ont découvert le travail dans une collectivité locale et se sont rendus utiles pour la commune.

Parmi les réalisations effectuées, les jeunes ont participé aux travaux de rafraîchissement des salles de classe.



Vie municipale

■ TAILLE DES HAIES EN BORDURE DU DOMAINE PUBLIC

Les haies des propriétés privées, qui bordent les voies publiques ou privées, peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et des véhicules et en réduisant la visibilité.

La commune rappelle aux propriétaires qu'ils doivent obligatoirement les tailler en bordure du domaine public et que le maire peut, après mise en demeure sans résultat, ordonner des travaux d'égagement. **Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents** (Art L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales).

■ PERSONNEL COMMUNAL



Paulin Rontet a intégré l'équipe des services techniques le 1^{er} juillet, pour un contrat de 24 mois. Pour la première fois, la commune a fait le choix de s'engager dans la formation d'un apprenti, en partenariat avec le lycée Agricole de l'Oisellerie.



Léa Dumousseau a rejoint, à la rentrée scolaire de septembre 2021, le groupe scolaire pour les fonctions d'ATSEM dans la classe de grande section ainsi qu'à la garderie, la restauration scolaire et l'entretien de locaux.

Solidarité

■ TÉLÉTHON : 3-4 décembre 2021

La commune de Balzac se mobilise depuis plus de 10 ans autour du Téléthon, événement caritatif de portée nationale et organisé chaque année, le premier week-end de décembre.

Par solidarité avec les patients atteints de myopathie ou de maladie génétique neuromusculaire, la commune a mis en place des journées «Téléthon» à destination des habitants, en partenariat avec l'ensemble des associations du territoire qui sont toujours très présentes, avec un programme riche en démonstrations et activités multiples.

Dans ce même esprit de solidarité, nous avons proposé d'alterner 1 an sur 2, l'organisation de cette journée avec nos voisins et amis vindellois.

Cette année, le Téléthon aura lieu à Balzac avec comme thème national défini : la lumière !

Une mise en lumière des animations, des territoires... le tout afin de se joindre à toutes les mobilisations qui feront progresser la recherche.





■ TIQUE ET MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt et en zone humide.

Comment contracte-t-on la maladie de Lyme ?

Au moment de la piqûre, la tique peut transmettre une bactérie responsable d'une maladie : la **Borréliose de Lyme**. Si c'est le cas, et en l'absence de traitement, des signes neurologiques peuvent apparaître quelques semaines ou années après la piqûre : fatigues intenses, paralysie du visage, atteinte des nerfs, du cerveau ou des articulations...

La piqûre d'une tique est **indolore et peut passer inaperçue**. Il est important de s'inspecter tout le corps et de retirer correctement la tique.

À savoir !

- une morsure de tique n'est pas synonyme de contamination. Seules 15% des tiques environ sont porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Il faut toutefois rester très vigilant aux symptômes pouvant apparaître (voir plus bas),
- la maladie de Lyme n'est pas contagieuse entre les individus : elle ne s'attrape que lors d'une piqûre de tique.

Quelles sont les zones et personnes exposées ?

Les tiques vivent dans des zones boisées et humides comme les forêts, parcs, talus, prairies ou jardins.

Elles sont plus actives d'avril à novembre. La Nouvelle-Aquitaine est une des 4 régions françaises les plus concernées par la présence de tiques (selon une étude Inrae).

En cas de piqûre, comment retirer correctement une tique ?

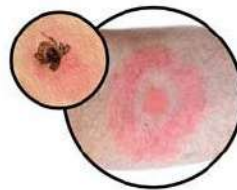
Attention ! Ne surtout pas comprimer ou écraser le corps de la tique ni tenter de la tuer avec de l'éther, de l'huile, de l'alcool, du vernis ou une flamme car cela risquerait de lui faire régurgiter les bactéries qu'elle pourrait contenir.

Utilisez un tire-tique ! (disponible en pharmacie) C'est la seule façon d'enlever une tique en toute sécurité.

Que faire après la piqûre ? Quels sont les symptômes de la maladie de Lyme ?

Une fois que la tique a été retirée, **consultez rapidement un médecin (en l'informant de la piqûre de tique) en cas d'apparition :**

- de **symptômes particuliers** (fatigue, douleurs articulaires, fièvre, maux de tête...) plusieurs semaines après la piqûre,



- d'une **plaque rouge** centrée sur le point de piqûre et qui s'étend en cercle (peut apparaître dans 80% des cas de Borréliose).

En cas de confirmation du diagnostic, le médecin pourra vous prescrire un traitement antibiotique adapté.

Comment se protéger des tiques ?

Avant et pendant une activité de plein air

- portez des **vêtements couvrants et clairs** (afin de repérer rapidement les tiques), serrés au cou, aux poignets et aux chevilles (**rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes**), des **chaussures fermées** et des gants clairs en cas de travail manuel,
- si vous utilisez des produits anti-tiques, vaporisez de préférence les vêtements et les chaussures (attention aux contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes),
- restez sur les chemins, **évités hautes-herbes** et broussailles,
- emportez une **natte ou une serviette** pour s'asseoir ou s'allonger,
- pensez à **prendre avec vous un tire-tique** et du désinfectant (plus vite on retire correctement la tique, plus on réduit le risque),
- **examinez** régulièrement les vêtements et les parties du corps qui sont entrés en contact avec la végétation pour déloger les tiques qui ne se fixent pas immédiatement.

Après la fréquentation d'un milieu à risque

- **inspectez ou faites examiner minutieusement votre corps** : la tique peut être minuscule et se cacher dans des plis. **Les parties du corps les plus exposées sont les endroits chauds et humides où la peau est plus fine** (pli des genoux et des coudes, aisselles, orteils, organes génitaux, cuir chevelu, oreilles...). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).
- prenez une douche ou un bain,
- lavez vos vêtements
- vérifiez régulièrement le pelage de vos **animaux domestiques**.

Participez au recensement de la présence de tiques !

Une application smartphone gratuite est à la disposition de tous pour déclarer les piqûres de tiques et participer à la surveillance et la recherche :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/applications-sante-signalement-tique>

PATRIMOINE : LES PORTAILS BALZATOIS



La commune de Balzac, malgré l'absence d'un centre-bourg nettement marqué autour d'une place principale ou autour de l'église ou de la mairie, présente quelques particularités en termes de patrimoine rural :

- les cours d'eau ont été exploités pour l'activité meunière mais aussi pour la culture du chanvre qui nécessite beaucoup d'eau,
- la vigne a tenu une place importante dans l'agriculture locale. Avant la crise du phylloxéra vers 1876, elle représente la culture la plus importante et assure aux propriétaires un revenu suffisant pour construire des grandes bâtisses à cour fermée, certaines datant du XVIII^e siècle.



L'essentiel des constructions de Balzac est réalisé avec des matériaux locaux issus du sous-sol.

La pierre de taille mise en œuvre dans les encadrements de baies, portails, cheminées est de la « pierre d'Angoulême », calcaire coquillier exploité sur les communes de Soyaux, Puymoyen, Voeuil et Giget et au sud d'Angoulême.

Ces carrières très fécondes au XIX^e siècle produisent un calcaire très tendre, ce qui permet à des ateliers de tailleurs de pierre d'essaimer leur production dans tout l'Angoumois.

Les portails ornés témoignent de cette production, presque en série pour l'époque, réalisée vraisemblablement à l'aide de carnets d'ateliers caractérisant la production angoumoisine.

Les portails, entrées monumentales qui ferment la cour, sont caractéristiques de Balzac et de façon générale de l'Angoumois.

Constitués d'une porte charretière et d'une porte piétonne, ils sont le plus souvent surmontés d'une corniche.



L'ampleur du programme et la richesse de l'ornementation traduisent la volonté du propriétaire de montrer son statut social.

La facture très sobre dans la première moitié du XIX^e siècle, cède vite la place à l'exubérance du décor, témoignage de la vitalité économique de la culture de la vigne. Après la crise du phylloxéra, on revient à des formes plus dépouillées voire à l'emploi de simples piliers scandant l'entrée.

L'élévation de la façade est réalisée, soit en pierres de taille pour les propriétés les plus fortunées, soit en moellons recouverts d'un enduit.



Cet article a été construit à partir d'extraits du livret « Laissez-vous conter le pays de Jean Louis Guez de Balzac »

Vie associative



■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année aura encore été marquée par la crise sanitaire et ne nous aura pas permis d'organiser tous les rassemblements habituellement réalisés (kermesse, carnaval).

Malgré cela, l'association a eu à cœur de financer, comme les autres années, un maximum de sorties pour les enfants.

Ainsi, nous avons participé au financement :

- de l'USEP qui permet aux élèves de participer à des rencontres sportives,
- des séances de piscine pour les CE1/CM2 : 2 seulement ont été réalisées compte tenu des conditions sanitaires,
- d'un cycle patinoire pour les CE2 et CM1 : là encore seules 2 séances ont pu être réalisées,
- d'une sortie au Chambon pour les CP/CE1 et les CP de l'autre classe pour des sports de pleine nature (équitation-spéléologie-accrobranche),
- d'une sortie pédagogique au P'tit Trot balzatois pour les 2 classes de PS/MS : découverte du monde équestre, initiation à la promenade et à la voltige.

Nous espérons que cette nouvelle année scolaire qui débute, nous permettra de nous rassembler à nouveau avec tous les enfants.

■ COMITÉ DES JUMELAGES

Dans le dernier numéro de Vivre à Balzac, nous vous avons parlé d'un projet commun "Bottega delle arti" (la boutique des arts) lancé avec nos amis de San Prospero en février 2020.

Ces derniers mois, suite aux échanges entre les deux comités et avec l'amélioration des conditions sanitaires, il a été décidé de maintenir les rencontres prévues dans le projet, en octobre.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir nos amis de San Prospero du **8 au 11 octobre** prochain.

Pour préparer ces rencontres, les deux comités ont choisi de travailler sur les sujets suivants :

• Échange et partage de photos

Pour ce faire, les habitants de San Prospero et de Balzac ont été invités à participer à un concours photos mettant en valeur chacune des deux communes. Une exposition sera organisée à la venue de chaque délégation.



Pour Balzac, l'exposition débute lors de la venue de la délégation italienne le **samedi 9 octobre à 11h**.

• Confection d'un plat franco-italien à déguster

Lors de la venue de chaque délégation, chaque comité des jumelages fera découvrir des mets locaux. Le rendez-vous est pris avec notre restaurant local : le Guez't.

Des nouvelles de San Prospero

La commune a engagé des travaux de rénovation de l'école primaire : mise en sécurité antisismique, rénovation du toit et du sol, peinture intérieure et extérieure de l'école. Les enfants fréquentent une école plus belle, plus lumineuse et plus sûre depuis la rentrée du 13 septembre.



Piedibus, est une belle initiative de bénévoles qui consiste à accompagner les enfants sur le chemin de l'école le matin et à leur domicile le soir après la classe. Certains de ces bénévoles seront présents à Balzac du 8 au 11 octobre.



Nous sommes heureux d'accueillir, au sein du comité des jumelages, M. et Mme Lasseur.

Vie associative

ATELIER LARELA

La saison de l'atelier LARELA 2021-2022 a débuté par les cours d'enfants le mardi 21 septembre et le vendredi 24 septembre pour les adultes. L'assemblée générale aura lieu le 15 novembre à 20h. Il n'y aura pas de Salon des Arts cette année, il est reporté en 2022.



Cours de dessin, peinture (toutes techniques)

Mardi et jeudi de 17h à 18h, pour enfants 6-12 ans.

Martine Ortiz 06 87 39 65 52.

Vendredi de 17h à 20h, pour ados et adultes, toutes techniques abordées (sauf huile).

Oswald Raynaud 06 80 41 92 35

Mme Wateau 06 10 87 33 95 - waty@live.fr

COMITÉ DES FÊTES

Suite aux contraintes sanitaires, encore une année sans frairie, cavalcade ni feu d'artifice (2021).

En partenariat avec la commission culture de la municipalité de Balzac, nous avons participé au marché des producteurs en juin et aux Soirs Bleus de septembre.

Notre assemblée générale est prévue le lundi 25 octobre 2021 à 20h30 à la salle des fêtes, venez nous rejoindre, de nouveaux bénévoles et des idées de manifestations seront les bienvenus.

Contact : Michel PANAZOL - 06 72 71 23 40.

GYM YOGA

Malgré une année ponctuée par des confinements et des déconfinements, nous avons pu maintenir un bon nombre de cours de gym. En hiver, ils se déroulaient en live via Facebook et dès que le temps l'a permis, nous nous sommes retrouvés sur le stade de foot ou au plan d'eau. Ce fut un réel plaisir de retrouver enfin le côté convivial des cours ! Échanger, rire, suer, travailler nos abdos, renforcer nos muscles... bref nous avons aimé pratiquer les cours en extérieur, à l'air libre et comptons bien renouveler l'expérience.

L'année passée a été moins facile pour le yoga puisque aucun cours ne s'est déroulé en extérieur, mais nous espérons bien nous rattraper cette année et repartir pour une nouvelle année complète ! Croisons les doigts !

Les cours ont repris depuis le 6 septembre :

Lundi-Gym 18h15-19h15 - salle des fêtes

Mardi-Yoga 19h30-20h30 - salle du conseil

Mercredi-Yoga 9h-10h15 & 10h30-11h45 - salle du conseil

Mercredi-Gym 19h-20h - salle des fêtes

Vendredi-Gym 14h30-15h30 - salle des fêtes

Renseignements :

06 03 64 87 23 ou gymyogabalzac@gmail.com



Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ A.B.C.D.

Malgré les difficultés rencontrées par tous, l'association ABCD a proposé des animations en extérieur.

L'embellissement de la voie douce avec des réalisations faites par des membres ou des amis de l'association a été un franc succès.

Des inconnus ont déposé régulièrement leurs travaux et c'est avec grand plaisir que cette exposition en plein air a évolué. Nous remercions ces illustres artistes inconnus. Nous avons eu beaucoup de retours positifs.

La météo capricieuse de début juillet ne nous a pas permis d'assurer la séance de cinéma de plein air prévue. Nous en sommes désolés. Pour les Journées du Patrimoine, le spectacle de jonglerie qui s'est tenu dans la cour du château de Balzac a bénéficié d'un beau soleil, d'une très belle affluence. C'est plus de 150 personnes qui se sont déplacées pour applaudir les artistes.

Nous tenons à remercier GrandAngoulême qui, grâce à sa subvention, nous a permis de programmer la troupe de Chasseneuil « Tout par terre ».

Les projets à moyen terme, pour 2022 :

Nous envisageons, dans le 1^{er} semestre de faire venir une troupe de théâtre d'improvisation.

Renouvellerons-nous l'idée d'installations sur la voie douce ? Sous une autre forme ? On y réfléchit.

Une séance de cinéma plein air ? À condition d'avoir une météo favorable cette soirée là !

Et puis ce que nous attendons tous, c'est de vous proposer la 2^{ème} édition de « Chabot l'Artiste ».

Pour les nouveaux sur la commune, cette animation consiste à proposer à des artistes d'exposer leurs œuvres dans les jardins des particuliers du hameau des Chabots. Nous avons des idées, nous avons l'énergie et la bonne humeur qui vont bien mais si nous étions plus nombreux ce serait mieux, on vous attend.

Notre assemblée générale 2021 se tiendra le mardi 23 novembre 2021 à 20h.

Contact : Catherine 07 88 50 82 49 - abcdbalzac@gmail.com



■ TENNIS CLUB DE BALZAC

La saison 2020-2021 a été grandement perturbée par les contraintes liées à la crise sanitaire. Seule l'école de tennis et le tennis à l'école ont pu partiellement fonctionner, en extérieur notamment, sachant qu'aucune compétition n'a pu être organisée.

La nouvelle saison 2021-22 a donc débuté le 1^{er} septembre dans ce contexte. Le passe sanitaire est désormais obligatoire pour les licenciés de + 12 ans depuis le 30 septembre 2021.

Une journée « portes ouvertes du club » organisée le samedi 4 septembre a connu un joli succès, de nombreux enfants, adultes et famille ayant pu nous rencontrer.



École de tennis : le club a le plaisir d'accueillir cette saison Damien Ricourt, moniteur diplômé d'État (classé 4/6) qui s'occupe des créneaux du **lundi et du mardi**, Ross Pennington se chargeant des créneaux du **jeudi et du vendredi** (plus le **samedi** dans la salle des Montagnes de Champniers) comme la saison dernière.

=> 2 séances par jour, 15h50-16h50 (pour les enfants à l'école de Balzac), 16h50-17h50 pour les enfants qui arrivent de Vindelle.

Les séances ont lieu sur les 2 courts de tennis extérieurs, possibilité d'utilisation de la salle des fêtes en cas de mauvais temps (et si les conditions sanitaires le permettent).

L'assemblée générale du club aura lieu le samedi 16 octobre 2021 à 18h au restaurant le Guez't.

Enfin, nous espérons organiser au printemps 2022 le cinquantenaire du club qui n'a pu se faire cette année.

Renseignements : tcbalzac@yahoo.fr ou 06 61 84 15 71.



Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ US BALZAC

L'US Balzac a cinquante ans

En juin 1971, Henri Chaumet joueur et passionné de football décide de créer le club de football dans sa commune, mais pour cela il faut trouver des joueurs, des dirigeants et un terrain. René Closset, qui tient l'auberge de la Poste, est aussi un passionné, il deviendra le premier président du club. Henri rameute tous les joueurs de la commune, qui jouent dans des clubs alentours et en septembre un premier match est organisé sur un terrain de fortune aux Genins puis dans la grande prairie aux Chabots. Très vite, l'effectif grossit. En 1974 trois équipes sont engagées et Pierre Charbonnaud, ancien joueur de Ruelle prend la présidence et les équipes intègrent le stade actuel. Après plusieurs montées, le club se retrouve en promotion de 1^{ère} division et premier exploit en 1977 : Balzac gagne la coupe de l'Angoumois contre la JSA.

Après quelques belles saisons dans le championnat départemental, le club atteint le plus haut niveau de l'Angoumois. Après deux montées consécutives, les jaunes et noirs vont réaliser en 1991 un parcours sans faute pour les vingt ans du club. Les trois équipes montent, avec l'équipe fanion en régional qui gagne la coupe de l'Angoumois. Pour l'occasion, tout le monde se souvient du spectacle avec Herbert Léonard, un souvenir inoubliable !

L'année suivante, en coupe de France, le club élimine Royan et tombe au 5^{ème} tour contre Saintes, le record de spectateurs est battu avec 200 entrées.

Pendant deux ans, le club se maintient, mais la marche est trop haute et la descente est inévitable. Depuis, des fortunes diverses ont emmaillé le club. Aujourd'hui, les dirigeants essaient de relancer la seule équipe encore en lice.

US Balzac est aussi un club formateur qui a toujours eu une école de foot très active. Nombre de jeunes balzatois ont foulé la pelouse du stade du Bois Clair et en gardent un bon souvenir.

Je ne peux, dans cet article, citer tous les joueurs, dirigeants, entraîneurs qui ont fait de Balzac une place forte du football charentais. Néanmoins, je voudrais nommer les présidents qui ont marqué le club, d'abord Pierre Charbonnaud pendant 15 ans, Jean Linet pendant 14 ans et enfin Henri Chaumet 40 ans secrétaire et 6 ans président.

Il reste encore de nombreuses anecdotes et de bons moments à raconter mais ce bulletin n'y suffirait pas. Les anciens espèrent encore longue vie à l'US Balzac où amitié et convivialité ont toujours perduré et nous espérons fêter cet anniversaire en juin prochain, si la situation le permet, comme au temps des mémorables tournois de sixte !

René Maron

La liesse à Lebon après la victoire en coupe de l'Angoumois.



Les dirigeants historiques, le maire et la conseillère générale pour les trente ans du club.

Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ **Việt Võ Đạo** - agréée Jeunesse et Sports



La reprise !

Le premier semestre 2021 aura encore eu son lot de cours à distance et de stages annulés, mais, heureusement, le stage d'été de notre École, qui s'est tenu dans le Rouergue, la dernière semaine de juillet, a pu se dérouler dans de bonnes conditions, et six pratiquants du club y ont participé.

Gageons que le second semestre verra une reprise des activités conforme à nos espoirs, avec la reprise des stages et des compétitions.



Photo de groupe du stage d'été 2021 de l'École Thanh Long Trường Sơn, à Naucelle (12), sous la direction de Maître Gérard NGUYỄN Dân Việt, 9ème đẳng, plus haut gradé en Europe.

Nouveautés pour la rentrée

Les enfants de CM1, CM2 et 6^{ème} pourront être accueillis, avec la Carte Passerelle, à raison de trois séances gratuites, sur septembre et octobre, afin de tester l'activité ; par ailleurs, les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans dont les parents bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'AEEH (ou de l'AAH entre 16 et 18 ans) auront droit, jusqu'au 31 octobre, au Pass'Sport, allocation d'un montant de 50 € destinée à couvrir une partie de la cotisation annuelle au club, sachant que les parents concernés ont d'ores-et-déjà reçu le courrier les informant de la mise en place de ce nouveau dispositif d'aide.

Rappel des lieux et horaires d'entraînement

Les séances de Việt Võ Đạo ont lieu à la salle des fêtes de Balzac :

- pour les enfants, à partir de 5 ans, le mardi de 19h à 20h ;
- pour les adolescents et les adultes, le mardi et le jeudi de 19h à 21h.

Les séances de Khí Đạo se déroulent, à Balzac, salle des fêtes, le jeudi de 18h à 19h, et à Vindelle, salle des Fins Bois, le mercredi, de 18h à 19h15. Elles sont ouvertes à tous, sans limite d'âge.

Renseignements

- sur place lors des séances,
- par téléphone au 05 45 67 08 18 ou au 06 88 75 43 29,
- sur le site <https://vietvodao-charente.pagesperso-orange.fr>,
- à l'adresse VVD-TLTSP-16@hotmail.fr.

Jeunesse

■ ÉCOLE

En raison de l'augmentation des effectifs sur les deux communes du RPI Balzac-Vindelle, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale avait décidé l'ouverture d'une classe à l'école de Balzac. D'abord temporaire pour l'année scolaire 2020/2021, cette ouverture a été confirmée cette année par l'Éducation Nationale.



Nous remercions Émeline Krépla (classe de CE2) et Ludivine Vergnaud (classe de petite et moyenne section) et leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles affectations respectives.

Du côté du personnel communal, Martine Fouet, ATSEM, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions chaleureusement pour ces années passées aux côtés de nos enfants.

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mélanie Collin (classe PS/MS), Océane Jean (classe de CE2) et une nouvelle ATSEM, Léa Dumousseau.

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue et une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants, au personnel communal ainsi qu'aux différents intervenants dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Les effectifs à Balzac :

24 «Petite section/Moyenne section» : Corinne Urbajtel-Panchoy et Florence Mondin (ATSEM, garderie, entretien de locaux)

24 «Petite section/Moyenne section» : Mélanie Collin et Anne-Marie Brisson (ATSEM, garderie, entretien de locaux)

26 «Grande section» : Elizabeth Boucherit et Léa Dumousseau (ATSEM, garderie, restauration et entretien de locaux)

22 «Grande section/CP» : Annie Laubuge - directrice (Tatiana Nisole remplaçante)

22 «CP/CE1» : Alessia Chassaing

Restauration et responsable du personnel : Nadyne Chatain

Restauration, garderie, bus, entretien des locaux : Laura Furbier

Garderie, restauration, entretien des locaux : Sylvie Michel

Les effectifs à Vindelle :

23 «CE1-CE2» : Lucille Forgeas - directrice
(Mme Baridaud remplaçante)

26 «CE2» : Océane Jean

22 «CM1» : Isabelle Tournebouraud

29 «CM2» : Nicolas Galeron

■ ÉCOLE : Travaux dans la classe de petite et moyenne section



Des travaux d'embellissement ont été effectués cet été dans l'une des classes de petite et moyenne section, dans la continuité des travaux entamés en 2019 (changement de portes et fenêtres).

Le rafraîchissement des murs et du sol de la classe et de son dortoir a été réalisé afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.





■ SIVOM des AsBaMaVis

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour les communes
ASnières sur Nouère, BALzac, MARsac et VIndelle

Cet été, **le centre de loisirs et la Maison Des Jeunes** ont à nouveau accueilli les enfants du territoire du 7 juillet au 1^{er} septembre 2021.

Au total, ce sont 180 enfants (centre de loisirs) et 62 jeunes (MDJ) qui ont participé aux activités proposées par l'équipe des AsBaMaVis, encadrées par 18 animateurs.

Parmi les temps forts, des camps ont été proposés :

- « Les petits indiens », mini camp pour les 5/6 ans du 26 au 28 juillet à La Combe à Roux (Jauldes) avec au programme : grands jeux, équitation, des chansons et des histoires...
- « Apprentis explorateurs », camp pour les 7/8 ans du 19 au 23 Juillet au camping municipal d'Aunac avec au programme : grands jeux d'aventuriers et d'orientation, accrobranche, intervention pêche, baignades, balades...
- « Les cuistos Biscotto » camp pour les 9/10 ans du 12 au 16 Juillet au camping d'Aunac avec au programme : des grands jeux, du sport, de la cuisine, des défis culinaires, une journée piscine, de l'accrobranche...
- Le camp des ados du 26 au 30 juillet au camping de Rouffiac (Dordogne) avec au programme : Terra Aventura, planche à voile, escalade, canoë, tir à l'arc, VTT...

Toutes ces activités et sorties ont pu être réalisées malgré des ennuis mécaniques pour un des mini bus.

Début septembre, deux directrices, Carole (centre de loisirs) et Anna (Maison Des Jeunes), ont quitté le SIVOM pour des raisons familiales.

Présentes depuis plusieurs années au sein de la structure, elles ont marqué leur passage par leur grand professionnalisme et leur tempérament si sympathique.

Nous les remercions très sincèrement pour leur implication et leur dynamisme. Une page se tourne...

Et nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux directeurs : David (centre de loisirs) et Rémi (Maison Des Jeunes) qui pour l'un, est déjà bien connu des enfants.

La période estivale achevée, le centre de loisirs ouvre ses portes :

- le mercredi matin de 7h30 à 12h pour les enfants de Marsac,
- les mercredis après-midis de 11h30 à 19h,
- pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 19h.

La Maison Des Jeunes est ouverte à tous les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

En période scolaire :

- le mercredi de 12h à 18h (d'avril à juin),
- des soirées sont organisées certains vendredis de 18h à 22h30,

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi (sauf Noël et jours fériés) de 8h à 18h.

Projets :

L'accueil de loisirs et la Maison Des Jeunes des AsBaMaVis accueilleront les enfants et les jeunes du 25 octobre au 5 novembre sur les thèmes suivants :

- maternelles : La Tête dans les Nuages/Le rêve, l'imaginaire,
- primaires : Le Nord et le Sud/Le Pôle Nord et l'Afrique,
- MDJ : Promenons-nous dans les bois/Environnement et recyclage.

Pour plus d'information sur les horaires, les lieux d'accueil, les programmes des vacances ou les modalités d'inscription : <http://asbamavis.fr>



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer :
SIVOM des Asbamavis, Place Jean-Louis Guez de Balzac, 16430 BALZAC 05 45 68 29 34
Pour nous découvrir : <http://asbamavis.fr>
maisonsdesjeunes.asbamavis@gmail.com
Présidente : Martine LIEGE-TALON
Vice-présidente : Emmanuelle PELLIER - Directrice : Christine MARINATO-LEDAIN

Environnement

■ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Interrompu en raison de la situation sanitaire, le service de GrandAngoulême de collecte des encombrants a repris depuis le 1^{er} juin 2021. Le terme «encombrants» désigne des objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, peuvent être chargés par deux personnes dans la benne et dans la limite de 1 m³ par habitation et par collecte.

Ils doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir, la veille au soir du jour de collecte, fixé lors de la prise de rendez-vous avec le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême.

Ce service est facturé 15€ par enlèvement, payable d'avance.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter l'accueil du service Déchets Ménagers au 0 800 77 99 20 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi 17h).

<http://www.pluspropremaville.fr/collecte/collecte-des-encombrants/>



■ COLLECTE DES « BACS NOIRS »

Selon l'article L 541-21-1 du Code de l'Environnement, les personnes qui produisent des biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023.

Cette obligation s'applique à tous les producteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets.

En 2020, les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées dans les «bacs noirs» représentent sur l'agglomération en moyenne 194kg collectés par habitant et par an. Or, seuls 34kg sont effectivement des déchets résiduels, le reste étant des déchets mal triés (bacs jaunes, verre...), du gaspillage alimentaire pour 31kg par an et par habitant et des biodéchets pour 63kg.

Outre l'obligation imposée par le Code de l'Environnement, le tri sélectif et la valorisation à la source des biodéchets sont également un enjeu financier majeur. En effet, avec la qualité de tri actuelle, le coût de traitement est estimé à 33€ par habitant et par an. Du fait de l'explosion du coût de traitement des déchets pour la collectivité, l'enjeu est de contenir ce coût en triant mieux nos déchets et en valorisant à la source les biodéchets.

Pour répondre à ces enjeux, GrandAngoulême expérimentera à partir de 2022 dans quelques communes de l'agglomération, un ensemble de mesures visant à limiter très fortement la quantité de biodéchets dans les «bacs noirs» :

- promotion du compostage individuel,
- installation de bornes à biodéchets collectives,
- collecte incitative avec un ramassage des OMR (bacs noirs) toutes les deux semaines.

Ces mesures s'appliqueront peu à peu et au plus tard le 31 décembre 2023 sur l'ensemble du territoire.

■ LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

LE VERRE

Il reste encore dans notre poubelle noire l'équivalent de 7kg d'emballages en verre par an et par charentais qui pourraient être triés et valorisés, mais qui partent en centre d'enfouissement.

A l'échelle de la Charente, cela équivaut à près de 2 450 tonnes par an de verre qui ne sont pas collectées. Au-delà de l'impact environnemental, ces déchets non triés représentent un surcoût financier de 300 000 € chaque année pour la collectivité qui paie des taxes importantes sur les déchets enfouis. Cette somme impacte directement les impôts locaux et pourrait être facilement économisée.

D'autant que le verre se recycle à 100% et à l'infini ! Recycler le verre est donc un geste simple et efficace qui permet de préserver l'environnement.

LES BACS JAUNES

Cartons de déménagement, de livraison, câbles électriques, bâches en plastique... Tous ces déchets, trouvés dans les sacs jaunes, posent problème en centre de tri. **Pour rappel, seuls les emballages et les papiers vont dans les sacs jaunes.** Un doute concernant le tri de vos déchets ? Rendez-vous sur [www.pluspropremaville.fr/Rubrique «Trier»](http://www.pluspropremaville.fr/Rubrique%20«Trier%20»).

LES AIDES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Différentes subventions à l'achat existent :

- l'achat ou la location de changes lavables pour les bébés y compris pour une formule test d'un mois si vous hésitez à vous lancer,
- l'achat de lingettes réutilisables pour le démaquillage, le change des bébés... par pack de 30 ou de 120 lingettes,
- l'achat de protections hygiéniques réutilisables, qu'il s'agisse de serviettes hygiéniques, culottes menstruelles lavables ou de coupes menstruelles,
- l'achat de poules ou de poulaillers pour réduire ses déchets de cuisine.

Vous êtes libres de choisir le fournisseur de votre choix et de faire vos achats sur internet. Vous pouvez retrouver les subventions accordées, les modalités d'attribution et faire votre demande en ligne sur www.pluspropremaville.fr

Infos pratiques

MAIRIE - Place J.L. Guez de Balzac

Ouverture du secrétariat :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h

Tél. : 05 45 68 42 69

Fax : 05 45 68 81 64

Email : mairie@balzac.fr

www.balzac.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél. : 05 45 37 02 63

C.C.A.S.

Commission Communale d'Action
Sociale de Balzac

(secours ponctuel d'urgence, aides
financières ou bons alimentaires)

Mairie - Tél. : 05 45 68 42 69

LA POSTE

Agence postale communale

Place J.L. Guez de Balzac

Tél. : 05 45 68 46 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRA- TION DE GRANDANGOULÊME

25 Boulevard Besson Bey

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 38 60 60

www.grandangouleme.fr

MÉDECIN

Docteur **MORARU** Catalin

6 impasse du Champ du Frêne

Tél. : 05 45 68 80 11

PHARMACIE

DETHOOR Jean-Luc

78 route de Vars

Tél. : 05 45 68 81 00

URGENCES

Gendarmerie : 17

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

GENDARMERIE NATIONALE

2 boulevard de l'Artillerie

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 37 50 00

CENTRE SOCIAL

Assistantes sociales

rue Jean Jaurès

16160 Gond-Pontouvre

Tél. : 05 16 09 58 00

SERVICE ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Tél. : 05 45 61 88 02

Service public

d'assainissement non collectif

Tél. : 05 45 61 88 18

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

www.pluspropremaville.fr

ENEDIS (Entreprise de service
public, gestionnaire du réseau
de distribution d'électricité)

Tél. : 09 72 67 50 16

EAU-Véolia (Exploitant service eau
potable) Tél. : 05 61 80 09 02

DÉCHETTERIES

(Fermées dimanche et jours fériés)

Toutes les déchetteries de
GrandAngoulême sont
accessibles, les plus proches :

BRIE : zone Grande Garenne

Tél. : 05 45 94 45 40

FLÉAC : 17 voie de l'Europe,
Parc Euratlantic

Tél. : 05 45 91 21 08

L'ISLE d'ESPAGNAC : avenue
Maryse Bastié, ZI n°3

Tél. : 05 45 69 30 70

Hors GrandAngoulême,
convention avec **Calitom** :

VARS : La Gare

Tél. : 05 45 39 09 15

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage une fois par
semaine le vendredi.

TRI SÉLECTIF

Les bacs jaunes doivent être
déposés le mercredi avant
20h pour un ramassage le
jour même.

CONTAINERS

Verre : cinq containers sont
placés près de la salle des
fêtes, place des Labbés,
Coursac, Peusec et le Pont
Sureau.

*Pensez à ôter les bouchons et les
capsules.*

**Vêtements, chaussures et
cartons** : container dans la
cour arrière de la salle des
fêtes ou à la déchetterie.

PILES

Vous pouvez déposer vos
piles usagées à la mairie.

VÉGÉTAUX

Zone de broyage à la ZA des
Fougerouses. Renseignement à
la mairie, Tél. : 05 45 68 42 69